POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 19 juin 2025

Empire présente ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 2025

- Le résultat par action (le « RPA ») et le RPA ajusté[1), 2)] se sont établis à 0,74 $.
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,61 $ et à 0,63 $, respectivement pour l'exercice précédent.
- La croissance du RPA ajusté s'est établie à 8,8 % pour l'exercice 2025, conformément au cadre financier.
- Les ventes se sont élevées à 7 637 M$, en hausse de 3,0 %.
- Les ventes des magasins comparables[2)] – produits alimentaires[3)] ont augmenté de 3,8 %.
- La Société a racheté des actions d'un montant de 400 M$ au cours de l'exercice 2025.
- Le capital devrait être affecté aux éléments suivants pour l'exercice 2026 :
  - Déclaration d'une hausse du dividende de 10,0 %, soit une hausse des dividendes pour une 30e année d'affilée;
  - Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans l'intention de racheter des actions d'un montant allant jusqu'à 400 M$;
  - Programme de dépenses d'investissement, qui devrait s'élever à environ 850 M$.

Stellarton (N.-É.). Le 19 juin 2025 / CNW / – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice complet clos le 3 mai 2025. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 173 M$ (0,74 $ par action), comparativement à 149 M$ (0,61 $ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 173 M$ (0,74 $ par action), comparativement à 154 M$ (0,63 $ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une hausse de 12,3 % (17,5 % par action).

« Empire a connu un très bon trimestre, et je suis heureux de la façon dont notre équipe a terminé l'exercice en affichant des résultats positifs pour toutes les principales mesures financières, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Notre élan s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2025, ce qui a donné lieu à des gains de parts de marché au quatrième trimestre, et la croissance de 8,8 % de notre RPA ajusté, s'est établie à l'intérieur de notre cadre financier. »

Déclaration d'un dividende

La Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,22 $ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 31 juillet 2025 aux actionnaires inscrits en date du 15 juillet 2025. Cela représente une hausse du taux de dividende annualisé de 10,0 %. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 juin 2025, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (« TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 11 500 000 actions de catégorie A représentant environ 9,6 % du flottant des 120 095 524 actions de catégorie A au 17 juin 2025, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. Au 17 juin 2025, 133 524 593 actions de catégorie A étaient émises et en circulation.

1) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du RPA ajusté. La Société exclut, de ses données ajustées, les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité et les recouvrements d'assurance relatifs à l'incident lié à la cybersécurité (comme il est défini à la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net »), qui ont tous deux eu lieu au quatrième trimestre de 2024.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

3) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant allant jusqu'à 400,0 M$ au cours de l'exercice 2026. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt d'Empire et de ses actionnaires. Les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée peuvent commencer le 2 juillet 2025 et doivent se terminer au plus tard le 1er juillet 2026.

La moyenne des transactions quotidiennes des actions s'étant établie à 448 504 actions au cours des six derniers mois, les rachats quotidiens seront limités à 112 126 actions de catégorie A (25 % de la moyenne des transactions quotidiennes des actions de catégorie A), à l'exception de l'exemption pour les rachats en bloc.

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur, qui a commencé le 2 juillet 2024 et qui prendra fin le 1er juillet 2025, la Société a reçu l'autorisation par la TSX de racheter un maximum de 12 800 000 actions de catégorie A, représentant environ 9,9 % du flottant des actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2024. Au 17 juin 2025, la Société avait racheté 9 882 581 actions par l'intermédiaire de la TSX et de tout autre systèmes système de négociation canadien, y compris dans le cadre de son programme de rachat automatique d'actions, au prix moyen pondéré de 42,25 $ pour une contrepartie totale d'environ 418 M$.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**
Nombre d'actions	**2 196 668**	3 010 237	**9 888 014**	11 301 318
Prix moyen pondéré par action	**45,53 $**	33,32 $	**40,46 $**	35,40 $
Contrepartie en trésorerie versée	**100 $**	100 $	**400 $**	400 $

La Société a également renouvelé son programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A pendant les périodes d'interdiction des opérations aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant la mise en place d'un impôt de 2,0 % lié aux rachats de capitaux propres. L'impôt s'applique à compter du 1er janvier 2024 à la valeur nette des actions rachetées par toute société canadienne dont les actions sont inscrites à une bourse de valeurs désignée. Par conséquent, pour le trimestre et l'exercice clos le 3 mai 2025, la Société a comptabilisé une charge de 3 M$ et de 11 M$, respectivement, au titre du rachat d'actions dans les résultats non distribués des états consolidés de la situation financière.

Priorités de la Société

La Société continue d'améliorer ses capacités en matière de données et d'approfondir sa connaissance des clients, ce qui lui permet de s'adapter rapidement aux tendances émergentes. L'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Maintien de la priorité aux magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera de faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant son expansion. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, par des produits novateurs et par le soutien aux fournisseurs canadiens.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % de ces derniers entre les exercices 2024 et 2026. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

Accent accru sur le numérique et les données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par l'expansion soutenue des activités de commerce électronique, par la personnalisation de l'expérience client ainsi que par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Commerce électronique » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par l'optimisation de la productivité de l'espace et par des améliorations continues en matière de maximisation promotionnelle. La productivité de l'espace contribuera à rehausser l'expérience client en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analyse avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les gestionnaires de catégories. L'amélioration de nos capacités en matière de numérique et de données nous permettra d'offrir les meilleures expériences personnalisées à nos clients, et d'améliorer leur expérience en magasin et en ligne.

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficience de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle. La Société a mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des coûts dans les activités de Voilà, notamment en mettant sur pause l'ouverture de son quatrième centre de traitement des commandes (« CTC ») et en mettant fin à son exclusivité mutuelle avec Ocado Group plc (« Ocado »), et elle poursuit d'autres initiatives de réductions de coûts.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE FINANCIER

Les montants comparatifs ont été arrondis au million près afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Variation en $**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**	**Variation en $**
Ventes	**7 637 $**	7 412 $	225 $	**31 277 $**	30 733 $	544 $
Profit brut[1)]	**2 109**	2 006	103	**8 382**	8 071	311
Bénéfice d'exploitation	**313**	292	21	**1 289**	1 311	(22)
Bénéfice d'exploitation ajusté[2)]	**313**	298	15	**1 303**	1 256	47
BAIIA[1)]	**599**	557	42	**2 409**	2 382	27
BAIIA ajusté[2)]	**599**	563	36	**2 423**	2 327	96
Bénéfice net[3)]	**173**	149	24	**700**	726	(26)
Bénéfice net ajusté[2), 3)]	**173**	154	19	**711**	681	30
Résultat par action, après dilution						
RPA[3)]	**0,74 $**	0,61 $	0,13 $	**2,93 $**	2,92 $	0,01 $
RPA ajusté[2), 3)]	**0,74 $**	0,63 $	0,11 $	**2,98 $**	2,74 $	0,24 $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	**234,8**	243,7	(8,9)	**238,6**	248,4	(9,8)
Dividende par action	**0,2000 $**	0,1825 $	0,0175 $	**0,8000 $**	0,7300 $	0,0700 $

	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**
Marge brute[1)]	**27,6 %**	27,1 %	**26,8 %**	26,3 %
Marge du BAIIA[1)]	**7,8 %**	7,5 %	**7,7 %**	7,8 %
Marge du BAIIA ajusté[2)]	**7,8 %**	7,6 %	**7,7 %**	7,6 %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables[1)]	**3,0 %**	(0,3) %	**1,9 %**	1,3 %
Croissance des ventes des magasins comparables[1)] – produits alimentaires[4)]	**3,8 %**	0,2 %	**2,3 %**	2,0 %
(Diminution) croissance des ventes des magasins comparables[1)] – carburant	**(7,8) %**	4,0 %	**(4,2) %**	(7,4) %
Taux d'impôt effectif	**25,2 %**	28,4 %	**25,0 %**	25,8 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.
3) Attribuable aux propriétaires de la Société.
4) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Variation en $**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**	**Variation en $**
Ventes	**7 637 $**	7 412 $	225 $	**31 277 $**	30 733 $	544 $
Profit brut	**2 109**	2 006	103	**8 382**	8 071	311
Bénéfice d'exploitation	**307**	280	27	**1 234**	1 265	(31)
Bénéfice d'exploitation ajusté[1)]	**307**	286	21	**1 248**	1 210	38
BAIIA[1)]	**593**	546	47	**2 354**	2 337	17
BAIIA ajusté[1)]	**593**	552	41	**2 368**	2 282	86
Bénéfice net[2)]	**169**	144	25	**659**	712	(53)
Bénéfice net ajusté[2)]	**169**	149	20	**670**	668	2

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.
2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes totales de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Variation en $**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**	**Variation en $**
Ventes de produits alimentaires	**7 189 $**	6 928 $	261 $	**29 338 $**	28 661 $	677 $
Ventes de carburant	**448**	484	(36)	**1 939**	2 072	(133)

Placements et autres activités

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Variation en $**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**	**Variation en $**
FPI Crombie[1)]	**11 $**	12 $	(1) $	**65 $**	44 $	21 $
Partenariats immobiliers	**1**	4	(3)	**16**	13	3
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	**(6)**	(5)	(1)	**(26)**	(11)	(15)
Bénéfice d'exploitation	**6 $**	11 $	(5) $	**55 $**	46 $	9 $

1) Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION D'EMPIRE COMPANY LIMITED

Ventes

Les ventes de produits alimentaires du trimestre clos le 3 mai 2025 ont augmenté de 3,8 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau des épiceries à gamme complète de services et dans les magasins à bas prix.

Les ventes de carburant du trimestre clos le 3 mai 2025 ont baissé de 7,4 %, ce qui s'explique surtout par le recul marqué des prix du carburant en raison de la suppression de la taxe carbone du gouvernement.

Les ventes de produits alimentaires de l'exercice clos le 3 mai 2025 ont augmenté de 2,4 % en raison principalement de la croissance positive de l'ensemble des activités, surtout dans les bannières d'épiceries à gamme complète de services et de magasins à bas prix.

Les ventes de carburant de l'exercice clos le 3 mai 2025 ont diminué de 6,4 % en raison de la baisse des prix du carburant et des volumes par rapport à l'exercice précédent, ainsi que de la vente des postes d'essence situés dans l'Ouest canadien (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») au premier trimestre de l'exercice 2024.

Profit brut

Le profit brut du trimestre clos le 3 mai 2025 a augmenté de 5,1 %, en raison de l'augmentation des ventes, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services et de l'expansion dans les bannières FreshCo, Farm Boy et Voilà.

La marge brute du trimestre clos le 3 mai 2025 a augmenté pour s'établir à 27,6 %, alors qu'elle était de 27,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'impact combiné de la baisse des ventes de carburant et de la forte performance des épiceries à gamme complète de services grâce à la rigueur sur le plan de l'exécution des gains d'efficience ciblés dans nos magasins, notamment les initiatives visant à réduire la freinte. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, a augmenté de 32 points de base.

Le profit brut de l'exercice clos le 3 mai 2025 a augmenté de 3,9 %, en raison surtout de l'augmentation des ventes, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation visant à réduire la freinte, ainsi que de l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà).

La marge brute de l'exercice clos le 3 mai 2025 a augmenté pour s'établir à 26,8 %, alors qu'elle était de 26,3 % pour l'exercice précédent, en raison principalement de la solide performance dans nos épiceries à gamme complète de services, y compris de plusieurs initiatives ciblées visant à gérer étroitement la freinte et les stocks ainsi qu'à améliorer la composition promotionnelle, de la diminution des coûts de distribution du fait surtout des initiatives en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et de l'incidence de la baisse des ventes de carburant. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, a augmenté de 43 points de base.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Période de 13 semaines close le 4 mai 2024	Variation en $	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Variation en $
Vente au détail de produits alimentaires	**307 $**	281 $	26 $	**1 234 $**	1 265 $	(31) $
Placements et autres activités :						
FPI Crombie	**11**	12	(1)	**65**	44	21
Partenariats immobiliers	**1**	4	(3)	**16**	13	3
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	**(6)**	(5)	(1)	**(26)**	(11)	(15)
	6	11	(5)	**55**	46	9
Bénéfice d'exploitation	**313 $**	292 $	21 $	**1 289 $**	1 311 $	(22) $
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique[1)]	**-**	-	-	**12**	-	12
Restructuration[1)]	**-**	20	(20)	**2**	72	(70)
Incident lié à la cybersécurité[1)]	**-**	(14)	14	**-**	(36)	36
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien[1)]	**-**	-	-	**-**	(91)	91
	-	6	(6) $	**14**	(55)	69 $
Bénéfice d'exploitation ajusté[1)]	**313 $**	298 $	15 $	**1 303 $**	1 256 $	47 $

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 3 mai 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison principalement de la hausse des coûts des programmes de rémunération incitative à long terme fondée sur des actions (augmentation de 49 M$ comparativement à l'exercice précédent), du fait surtout de l'appréciation du cours de l'action de la Société et de l'accroissement du niveau d'acquisition des droits. L'accroissement des coûts de la main-d'œuvre des magasins attribuable aux hausses salariales, l'investissement continu dans l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà) et l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ont également contribué à la hausse des frais de vente et charges administratives.

Pour l'exercice clos le 3 mai 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par la hausse des ventes et du profit brut. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de la hausse des coûts des programmes de rémunération incitative à long terme fondée sur des actions (augmentation de 81 M$ comparativement à l'exercice précédent), du fait surtout de l'appréciation du cours de l'action de la Société et de l'accroissement du niveau d'acquisition des droits. La hausse de la charge de rémunération découlant principalement des coûts de la main-d'œuvre des magasins, la poursuite des investissements continus dans l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà) et l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ont également contribué à la hausse des frais de vente et charges administratives.

Pour le trimestre clos le 3 mai 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a légèrement diminué en raison principalement de la baisse des ventes de biens immobiliers dans le cadre de partenariats immobiliers. Pour l'exercice clos le 3 mai 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé principalement de l'accroissement des ventes d'immeubles à l'exercice considéré, partiellement contrebalancé par l'investissement de la Société dans *Scène+*, qui reflète l'augmentation de la participation des membres et l'accroissement du nombre de points échangés dans le cadre du programme de fidélisation.

BAIIA

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Variation en $**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**	**Variation en $**
BAIIA[1)]	**599 $**	557 $	42 $	**2 409 $**	2 382 $	27 $
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique[2)]	**-**	-	-	**12**	-	12
Restructuration[2)]	**-**	20	(20)	**2**	72	(70)
Incident lié à la cybersécurité[2)]	**-**	(14)	14	**-**	(36)	36
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien[2)]	**-**	-	-	**-**	(91)	91
	-	6	(6)	**14**	(55)	69
BAIIA ajusté[2)]	**599 $**	563 $	36 $	**2 423 $**	2 327 $	96 $

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 3 mai 2025, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 599 M$, comparativement à 557 M$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (compte non tenu de la hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 20 M$). La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 7,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 7,8 %.

Pour l'exercice clos le 3 mai 2025, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 2 409 M$, comparativement à 2 382 M$ pour l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 49 M$). La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 7,6 % pour l'exercice précédent à 7,7 %.

Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 3 mai 2025, le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,2 %, comparativement à 28,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement et de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été supérieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement de la variation des taux d'impôt et de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, en partie contrebalancée par des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,0 % pour l'exercice clos le 3 mai 2025, comparativement à 25,8 % pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital non imposables, des entités structurées consolidées et d'éléments de capital non imposables, qui sont imposés à des taux moins élevés, et des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts qui ne sont pas toutes récurrentes et d'avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement.

Bénéfice net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Période de 13 semaines close le 4 mai 2024	Variation en $	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Variation en $
Bénéfice net[1)]	**173 $**	149 $	24 $	**700 $**	725 $	(25) $
RPA[4)] (après dilution)	**0,74 $**	0,61 $	0,13 $	**2,93 $**	2,92 $	0,01 $
Ajustements[2)] (déduction faite de l'impôt) :						
Exclusivité liée au commerce électronique[3)]	**-**	-	-	**9**	-	9
Restructuration[3)]	**-**	15	(15)	**2**	53	(51)
Incident lié à la cybersécurité[3)]	**-**	(10)	10	**-**	(25)	25
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien[3)]	**-**	-	-	**-**	(72)	72
	-	5	(5)	**11**	(44)	55
Bénéfice net ajusté[1), 3), 5)]	**173 $**	154 $	19 $	**711 $**	681 $	30 $
RPA ajusté[1), 3)] (après dilution)	**0,74 $**	0,63 $	0,11 $	**2,98 $**	2,74 $	0,24 $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	**234,8**	243,7	(8,9)	**238,6**	248,4	(9,8)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.
2) Le total des ajustements pour le trimestre et l'exercice clos est présenté déduction faite d'impôts de néant et de 4 M$, respectivement [2 M$ et (7) M$, respectivement au 4 mai 2024].
3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.
4) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
5) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

Incidence ajustée sur le bénéfice net

La Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts d'exclusivité. Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité. L'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 3 mai 2025 s'est chiffrée à (9) M$ (néant en 2024).

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, y compris des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et le programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »). La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre et l'exercice clos le 3 mai 2025 s'est établie à néant et à (2) M$, respectivement [(15) M$ et (53) M$, respectivement, au 4 mai 2024].

Au cours du deuxième trimestre de 2023, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre et l'exercice clos le 3 mai 2025 a consisté en un recouvrement de néant (10 M$ et 25 M$ pour les périodes closes en 2024, respectivement).

Le 30 juillet 2023, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest canadien à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100 M$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 91 M$. L'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 3 mai 2025 a consisté en un recouvrement nul (72 M$ en 2024).

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 233 M$ et de 721 M$ en dépenses d'investissement[1)] pour le trimestre et l'exercice clos le 3 mai 2025 (416 M$ et 831 M$ pour les périodes closes le 4 mai 2024), respectivement, qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques et aux centres de traitement des commandes Voilà.

Au cours de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M$, dont environ 50 % seront affectées à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation de 1,5 % de l'expansion de la présence des nouveaux magasins), une tranche de 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste à la logistique et au développement durable. La Société est sur la bonne voie pour rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2024 et 2026.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Variation en $**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**	**Variation en $**
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**685 $**	556 $	129 $	**2 127 $**	2 073 $	54 $
Ajouter :						
produit de la sortie d'actifs[1)] et des modifications et des résiliations de contrats de location	**28**	32	(4)	**149**	180	(31)
Déduire :						
intérêts payés	**(19)**	(11)	(8)	**(59)**	(50)	(9)
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	**(176)**	(170)	(6)	**(712)**	(674)	(38)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	**(200)**	(302)	102	**(777)**	(799)	22
Flux de trésorerie disponibles[2)]	**318 $**	105 $	213 $	**728 $**	730 $	(2) $

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.
2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Pour le trimestre clos le 3 mai 2025, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de la baisse des dépenses d'investissement.

Pour l'exercice clos le 3 mai 2025, les flux de trésorerie disponibles ont légèrement diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des paiements au titre des obligations locatives ainsi que de la diminution du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location, contrebalancées par l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la baisse des dépenses d'investissement.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les ratios)	**3 mai 2025**	**4 mai 2024**	**6 mai 2023**
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	**5 410 $**	5 341 $	5 200 $
Valeur comptable par action ordinaire[1)]	**23,13 $**	21,54 $	20,09 $
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	**1 082 $**	1 096 $	1 012 $
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	**6 382 $**	6 265 $	6 185 $
Ratio de la dette consolidée sur le capital total[1)]	**58,0 %**	58,0 %	58,1 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté[1)]	**3,1 x**	3,2 x	3,1 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts[1)]	**8,2 x**	8,3 x	8,8 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	**0,8 x**	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	**17 019 $**	16 790 $	16 484 $
Total des passifs financiers non courants	**7 379 $**	7 430 $	7 290 $

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Au cours de l'exercice 2025, la notation attribuée à Sobeys par Morningstar DBRS (« DBRS ») et S&P Global (« S&P ») est restée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 3 mai 2025 :

Agence de notation	**Notation de crédit (notation de l'émetteur)**	**Tendance/Perspective**
DBRS	BBB	Stable
S&P	BBB-	Stable

Les conventions de crédit modifiées et mises à jour pour Empire et Sobeys, datées du 3 novembre 2022, ont été modifiées le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « CORRA »). Le 28 juin 2024, le taux CORRA a remplacé le taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) et toutes les acceptations bancaires venant à échéance après cette date ont été converties en prêts au taux CORRA. L'utilisation des taux CORRA n'a pas entraîné de différence significative quant au coût d'emprunt de la Société aux termes des facilités de crédit d'Empire et de Sobeys par rapport au coût d'emprunt au taux CDOR.

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable non garantie de 120 M$ venant à échéance le 20 juin 2025. Après l'exercice clos le 3 mai 2025, le 18 juin 2025, Sobeys a modifié la facilité pour en proroger l'échéance d'un an. Cette facilité viendra maintenant à échéance le 19 juin 2026. Toutes les autres modalités de la facilité sont demeurées inchangées. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA. Au 21 juin 2024, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de sa facilité de crédit existante. En date du 3 mai 2025, le solde de la facilité était de 120 M$.

Sobeys, par le biais de son acquisition de Longo's, dispose d'une marge de crédit d'exploitation qui a été modifiée le 25 mars 2025 pour la faire passer de 100 M$ à 115 M$. En date du 3 mai 2025, le solde de la facilité était de 82 M$ (64 M$ au 4 mai 2024). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Pour plus de précisions sur la dette à long terme d'Empire, voir la note 15 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025.

Mises à jour sur les activités

Commerce électronique

Voilà, le service en ligne de livraison d'épicerie de la Société, compte trois CTC opérationnels, lesquels sont situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a décidé de mettre sur pause l'ouverture de son quatrième CTC à Vancouver, afin de concentrer ses efforts sur la croissance du volume et du rendement de ses trois CTC opérationnels. La construction du bâtiment extérieur du quatrième CTC est pratiquement terminée, et les travaux d'installation du système de grille et de mise en service des robots n'ont pas encore commencé à l'intérieur. Lorsque les taux de pénétration des activités de commerce électronique au Canada augmenteront, la Société sera en mesure de prendre une décision rapidement quant au moment où elle procédera à l'ouverture de son quatrième CTC.

La Société a également pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado, avant l'échéance initialement prévue. Cette mesure a donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 12 M$ au premier trimestre de l'exercice 2025. Le 24 octobre 2024, la Société a annoncé des partenariats avec les applications Instacart et Uber Eats en Ontario, qui offriront aux clients de nouvelles façons de magasiner en ligne. Le 5 décembre 2024, la Société a élargi ces partenariats dans l'Ouest canadien pour y inclure diverses bannières ainsi que Foodland en Ontario. Le 11 mars 2025, ces partenariats ont été étendus au Québec et aux provinces de l'Atlantique, finalisant ainsi le déploiement national dans les sites fonctionnels. Plus tard, le 27 mai 2025, la Société a lancé les partenariats avec Lawtons. Ces nouveaux partenariats viennent compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, Safeway, IGA, IGA extra, Foodland et Lawtons.

Les mesures que la Société a prises et qui sont décrites plus haut ont eu une incidence positive sur la performance financière du commerce électronique au cours de l'exercice 2025 et devraient avoir une incidence encore plus grande au cours de l'exercice 2026 et par la suite. Le volume des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts qui constituent également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière. Bien que la pénétration du marché de Voilà demeure forte, la taille et la croissance des activités d'épicerie en ligne dans le marché canadien sont plus faibles que prévu, ce qui entraîne une dilution du bénéfice net plus élevée que celle initialement évaluée.

Au cours du trimestre clos le 3 mai 2025, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les nouveaux partenariats avec Instacart et Uber Eats ont généré une augmentation combinée des ventes de 80,2 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport des déploiements de nouveaux partenariats au cours de l'exercice 2025 et à la forte croissance à deux chiffres continue des ventes de Voilà.

Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Lancé à l'exercice 2023, *Scène+* récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres, à qui il offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil stratégique de marketing et de promotion pour la Société.

La priorité de la Société relativement à *Scène+* est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi sa bannière de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance de la bannière ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*. En date du 18 juin 2025, 49 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien. Après le trimestre clos le 3 mai 2025, la Société a ouvert un magasin FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit ouvrir six autres magasins au cours de l'exercice 2026. La Société prévoit atteindre 65 magasins FreshCo en exploitation dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

Autres éléments

Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100 M$. Après examen réglementaire et approbation, la vente (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») a été conclue au cours du premier trimestre de 2024.

PERSPECTIVES

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et de l'achat d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'ajout de nouveaux magasins et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme le commerce électronique, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2026, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation de 1,5 % de l'expansion de la présence des nouveaux magasins), une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste à la logistique et au développement durable. La Société est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2024 et 2026.

Au cours de l'exercice 2026, la Société s'attend à ce que le résultat avant impôt tiré des autres produits et de la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présentés aux états consolidés du résultat net de la Société) se chiffre entre 120 M$ et 140 M$ (158 M$ en 2025).

Au cours du trimestre clos le 3 mai 2025, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée inférieure à l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin et était largement conforme à l'inflation interne des prix des aliments du trimestre clos le 1er février 2025. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'imposition récente de tarifs douaniers par le gouvernement américain et de tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien devrait créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens. Le moment et la durée de l'augmentation des tarifs douaniers créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société. Au troisième trimestre de l'exercice 2025, la direction a estimé que la moyenne des ventes annuelles de la Société liées à des biens provenant des États-Unis se chiffrait à environ 12 %. Ce pourcentage a continué de diminuer à mesure que la Société a poursuivi ses efforts de promotion des produits locaux et canadiens et de recherche d'autres sources d'approvisionnement à l'extérieur des États-Unis.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le résultat par action (« RPA ») ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion;

- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;

- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 850 M$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2026, notamment pour de nouveaux agrandissements et rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2024 et 2026, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée des magasins FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, et le fait que les mesures prises devraient avoir une incidence positive sur la performance financière de Voilà au cours de l'exercice 2026 et sur la capacité de la Société d'accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, facteurs qui pourraient être influencés par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado;

- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation, qui pourrait être atténué par la réponse des clients, l'utilisation de l'application *Scène+* et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficience et de la rentabilité, y compris sur la capacité de mettre en œuvre d'autres initiatives de réduction des coûts liés au commerce électronique, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail, la mise en œuvre d'efficiences opérationnelles et d'autres facteurs macroéconomiques;

- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 120 M$ et 140 M$ à l'exercice 2026, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du FPI Crombie et des partenaires immobiliers;

- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des coûts liés à l'achèvement du futur centre de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;

- Les attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;

- Les attentes de la Société selon lesquelles l'imposition récente de tarifs douaniers par les États-Unis et de tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien créeront de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens, situation pouvant être influencée par la durée de l'imposition des tarifs, l'étendue des mesures de rétorsion imposées par d'autres pays, les modifications de comportement des consommateurs et l'ampleur de l'incidence sur la chaîne d'approvisionnement;

- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2025.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire figurant dans le présent communiqué de presse sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité temporaire des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence du profit tiré de la vente, qui comprend le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- L'ajustement relatif à l'intégration de Grocery Gateway comprend l'incidence de la sortie d'actifs liée au nom commercial, aux actifs des installations, aux indemnités de départ, aux coûts liés aux projets de TI et aux autres coûts.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**
Ventes	**7 637 $**	**7 412 $**	**31 277 $**	**30 733 $**
Coût des ventes	**5 528**	**5 406**	**22 895**	**22 662**
Profit brut	**2 109 $**	**2 006 $**	**8 382 $**	**8 071 $**

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

	Périodes de 13 semaines closes les					
	3 mai 2025			**4 mai 2024**		
(en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail de produits alimentaires**	**Placements et autres activités**	**Total**	**Vente au détail de produits alimentaires**	**Placements et autres activités**	**Total**
Bénéfice net	**175 $**	**3 $**	**178 $**	151 $	5 $	156 $
Charge d'impôt sur le résultat	**58**	**2**	**60**	57	5	62
Charges financières, montant net	**74**	**1**	**75**	72	2	74
Bénéfice d'exploitation	**307**	**6**	**313**	280	12	292
Amortissement des immobilisations corporelles	**255**	**-**	**255**	236	(1)	235
Amortissement des immobilisations incorporelles	**31**	**-**	**31**	30	-	30
BAIIA	**593 $**	**6 $**	**599 $**	546 $	11 $	557 $

	Exercices de 52 semaines clos les					
	3 mai 2025			4 mai 2024		
(en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail de produits alimentaires**	**Placements et autres activités**	**Total**	**Vente au détail de produits alimentaires**	**Placements et autres activités**	**Total**
Bénéfice net	**705 $**	**41 $**	**746 $**	750 $	13 $	763 $
Charge d'impôt sur le résultat	**239**	**10**	**249**	240	26	266
Charges financières, montant net	**290**	**4**	**294**	275	7	282
Bénéfice d'exploitation	**1 234**	**55**	**1 289**	1 265	46	1 311
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 002**	**-**	**1 002**	950	-	950
Amortissement des immobilisations incorporelles	**118**	**-**	**118**	121	-	121
BAIIA	**2 354 $**	**55 $**	**2 409 $**	2 336 $	46 $	2 382 $

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier ».
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars canadiens)	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**
Charges financières, montant net	**75 $**	74 $	**294 $**	282 $
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	**2**	2	**10**	8
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	**(1)**	(2)	**(7)**	(7)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	**-**	(1)	**(2)**	(2)
Charge d'intérêts	**76 $**	73 $	**295 $**	281 $

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**3 mai 2025**	**4 mai 2024**	**6 mai 2023**
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	**5 410 $**	5 341 $	5 200 $
Actions en circulation (de base)	**233,9**	248,0	258,8
Valeur comptable par action ordinaire	**23,13 $**	21,54 $	20,09 $

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les billets à payer, les facilités de crédit et les obligations locatives.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars canadiens)	**3 mai 2025**	**4 mai 2024**	**6 mai 2023**
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	**225 $**	114 $	101 $
Dette à long terme	**857**	982	911
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	**597**	585	564
Obligations locatives à long terme	**5 785**	5 680	5 621
Dette consolidée	**7 464**	7 361	7 197
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	**5 410**	5 341	5 200
Capital total	**12 874 $**	12 702 $	12 397 $

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 19 juin 2025, à compter de 8 h 30 (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : https://emportal.ink/4jf0FJB. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 699-1199 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 416 945-7677 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca, puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 3 juillet 2025, en composant le 1 888 660-6345 et en entrant le code d'accès 42094. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les informations financières trimestrielles non auditées et annuelles auditées suivantes ont été préparées selon les mêmes méthodes comptables que nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 3 mai 2025. Elles ne comprennent pas toutes les informations requises par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et doivent être lues en parallèle avec les états financiers consolidés audités de 2025 de la Société qui sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca ou dans la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

États consolidés de la situation financière **(en millions de dollars canadiens)**	**3 mai 2025**	**4 mai 2024**
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**285 $**	260 $
Créances	**668**	678
Stocks	**1 833**	1 772
Charges payées d'avance	**173**	162
Contrats de location et autres créances	**121**	115
Actif d'impôt exigible	**54**	70
Actifs détenus en vue de la vente	**-**	47
Total des actifs courants	**3 134**	3 104
Actifs non courants		
Contrats de location et autres créances	**636**	601
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**720**	688
Autres actifs	**44**	39
Immobilisations corporelles	**3 675**	3 565
Actifs au titre des droits d'utilisation	**4 964**	4 918
Immeubles de placement	**162**	158
Immobilisations incorporelles	**1 359**	1 348
Goodwill	**2 055**	2 064
Actifs d'impôt différé	**270**	305
Total de l'actif	**17 019 $**	16 790 $
PASSIF		
Passifs courants		
Fournisseurs et charges à payer	**3 122 $**	3 034 $
Passif d'impôt exigible	**73**	104
Provisions	**46**	54
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	**225**	114
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	**597**	585
Tranche des autres obligations échéant à moins d'un an	**33**	-
Total des passifs courants	**4 096**	3 891
Passifs non courants		
Provisions	**34**	48
Dette à long terme	**857**	982
Obligations locatives à long terme	**5 785**	5 680
Autres passifs non courants	**279**	295
Avantages sociaux futurs	**162**	160
Passifs d'impôt différé	**262**	265
Total du passif	**11 475**	11 321
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		
Capital-actions	**1 660**	1 779
Surplus d'apport	**30**	56
Résultats non distribués	**3 697**	3 485
Cumul des autres éléments du résultat global	**23**	21
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	**5 410**	5 341
Participations ne donnant pas le contrôle	**134**	128
Total des capitaux propres	**5 544**	5 469
Total du passif et des capitaux propres	**17 019 $**	16 790 $

États consolidés résumés du résultat net **(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**	**Période de 13 semaines close le 3 mai 2025**	**Période de 13 semaines close le 4 mai 2024**	**Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025**	**Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024**
Ventes	**7 637 $**	7 412 $	**31 277 $**	30 733 $
Autres produits	**26**	13	**90**	180
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**11**	13	**68**	51
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	**5 528**	5 406	**22 895**	22 662
Frais de vente et charges administratives	**1 833**	1 740	**7 251**	6 991
Bénéfice d'exploitation	**313**	292	**1 289**	1 311
Charges financières, montant net	**75**	74	**294**	282
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**238**	218	**995**	1 029
Charge d'impôt sur le résultat	**60**	62	**249**	266
Bénéfice net	**178 $**	156 $	**746 $**	763 $
Bénéfice de la période attribuable aux :				
Propriétaires de la Société	**173 $**	149 $	**700 $**	726 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**5**	7	**46**	37
	178 $	156 $	**746 $**	763 $
Résultat par action				
De base	**0,74 $**	0,61 $	**2,94 $**	2,92 $
Après dilution	**0,74 $**	0,61 $	**2,93 $**	2,92 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions				
De base	**233,9**	243,4	**237,9**	248,0
Après dilution	**234,8**	243,7	**238,6**	248,4

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
(en millions de dollars canadiens)

	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Période de 13 semaines close le 4 mai 2024	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	**178 $**	156 $	**746 $**	763 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	**255**	235	**1 002**	950
Charge d'impôt sur le résultat	**60**	62	**249**	266
Charges financières, montant net	**75**	74	**294**	282
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	**31**	30	**118**	121
Profits nets sur la sortie d'actifs nets	**(4)**	(10)	**(57)**	(108)
Profits nets sur les modifications et les résiliations de contrats de location	**(18)**	-	**(18)**	(39)
Pertes de valeur d'actifs non financiers, montant net	**2**	-	**14**	-
Pertes de valeur d'actifs non courants	**-**	-	**3**	-
Dotation aux amortissements d'éléments différés	**(1)**	-	**1**	1
Quote-part du résultat d'autres entités, déduction faite des distributions reçues	**3**	-	**(3)**	19
Avantages sociaux futurs	**2**	(5)	**(9)**	(9)
(Diminution) augmentation des provisions à long terme	**(7)**	-	**(16)**	4
Rémunération fondée sur des actions	**-**	2	**16**	9
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	**165**	43	**27**	(80)
Impôt sur le résultat payé, montant net	**(56)**	(31)	**(240)**	(106)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**685**	556	**2 127**	2 073
Activités d'investissement				
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	**(11)**	(2)	**(26)**	(6)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	**(158)**	(277)	**(640)**	(705)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	**(42)**	(25)	**(137)**	(94)
Produit de la sortie d'actifs	**6**	32	**127**	146
Produit des modifications et des résiliations de contrats de location	**22**	-	**22**	34
Contrats de location et autres créances, montant net	**(21)**	(20)	**(22)**	(48)
Autres actifs	**1**	-	**(8)**	(12)
Autres passifs	**10**	4	**4**	(2)
Acquisitions d'entreprises	**-**	(5)	**(15)**	(19)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	**27**	26	**96**	94
Intérêts reçus	**-**	-	**2**	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(166)**	(267)	**(597)**	(609)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	**19**	10	**98**	97
Prélèvements sur la facilité de crédit non renouvelable	**-**	-	**120**	-
Remboursements sur la dette à long terme	**(11)**	(14)	**(94)**	(100)
(Remboursements) prélèvements sur les facilités de crédit, montant net	**(56)**	157	**(138)**	86
Intérêts versés	**(19)**	(11)	**(59)**	(50)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	**(136)**	(132)	**(548)**	(527)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	**(67)**	(64)	**(260)**	(241)
Rachat d'actions ordinaires	**(100)**	(100)	**(400)**	(400)
Dividendes versés	**(48)**	(45)	**(192)**	(181)
Participations ne donnant pas le contrôle	**(7)**	(79)	**(32)**	(109)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(425)**	(278)	**(1 505)**	(1 425)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**94**	11	**25**	39
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**191**	249	**260**	221
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**285 $**	260 $	**285 $**	260 $

RAPPORT ANNUEL 2025

Les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 3 mai 2025, ainsi que le rapport de gestion pour l'exercice clos à cette date qui comprend l'analyse des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie, seront disponibles aujourd'hui, le 19 juin 2025. Ces documents peuvent être consultés dans la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca ainsi que sur le site www.sedarplus.ca.

Le rapport annuel 2025 de la Société sera disponible vers le 1er août 2025 et pourra être consulté dans la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca ainsi que sur le site www.sedarplus.ca.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys Inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31 G$ et à des actifs de 17 G$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 129 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias
Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys inc.
Media@sobeys.com

Relations avec les investisseurs
Katie Brine
Vice-présidente,
Relations avec les investisseurs, trésorerie et régimes de retraite
Sobeys inc.
Investor.Relations@empireco.ca